



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉAGIR
FACE AUX
VIOLENCES
CONJUGALES**

**EN CAS
D'URGENCE,
FAITES LE 17
OU LE 112 (PORTABLE)**

EN PARLER



 **114** par sms

Dispositifs d'accueil et d'écoute

Inform'elles – AIEM - Metz

Les lundis, mardis jeudis vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mercredi de 9h à 11h30

☎ 03 87 35 05 64

✉ informelles@association-aiem.fr

<https://www.informelles.org/>

Permanences :

Ars/Moselle : 1 vendredi sur 2 (semaines paires) de 9h à 12h sur RV auprès du CMS

Bouzonville : 1 mardi sur 2 (semaines impaires) de 13h30 à 16h30 au CMS

Courcelles-Chaussy : 1 lundi sur 2 (semaines impaires) de 8h à 12h à la mairie

Dieuze : 2 jeudis par mois de 9h30 à 16h30

Maizières-Les-Metz : 3ème jeudi du mois de 14h à 17h au CCAS

Semécourt : lundi et jeudi de 14h à 17h au centre commercial Auchan

LéA – Athènes - Thionville

Les lundis, mardis et vendredis de 9h à 12h, les lundis et mardis de 14h à 16h30

☎ 06 80 66 57 05

✉ athenes.lea@gmail.com

Permanences :

Entrange : 22 rue du Silo – 4ème lundi de chaque mois de 14h à 16h sur RV - ☎ 03 82 54 95 90

Ottange : 39 rue Principale – 4ème mardi de chaque mois de 14h à 16h sur RV - ☎ 03 82 82 08 21

APVC – CMSEA - Forbach

Les lundis, mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 13h à 16h

☎ 03 87 84 83 29

✉ apvc.espoir@cmsea.asso.fr

Permanences :

Sarralbe : les lundis de 15h à 17h ☎ 06 63 35 62 98

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

La plateforme nationale d'écoute et d'orientation

☎ 39 19 accessible pour les victimes et les témoins

7 jours / 7 - 24h/24

Site d'information pour les victimes, les témoins et les professionnels :
[Arrêtons les violences.gouv.fr](http://Arrêtons-les-violences.gouv.fr)



**PRÉFET
DE LA MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Information juridique

→ CIDFF de Metz Thionville

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

☎ 03 87 76 03 48

✉ contact@cidffmetz.fr

Permanences locales à Amnéville, Metz-Borny, Montigny Les Metz, Entringe, Hayange, Thionville, Yutz, Château-Salins, Delme, Faulquemont, Phalsbourg, Sarrebourg

Contactez le CIDFF pour plus de renseignements

→ CIDFF de Moselle-Est

A Forbach :

lundi, mardi, mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30, jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
vendredi de 8h à 12h

☎ 09 74 71 55 55

✉ cidff57juristes@gmail.com

A Sarreguemines :

lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h15 à 12h et de 14h à 17h30, vendredi de 8h15 à 12h

☎ 09 52 04 51 48

✉ cidff.antenne.sarreg@free.fr

Permanences locales à Stiring-Wendel, Behren-lès-Forbach, Freyming-Merlebach, Farébersviller, Hombourg-Haut, Saint-Avold, Folschviller, Valmont, Morhange

Contactez le CIDFF pour plus de renseignements

Aide aux victimes d'infractions

Pour le ressort du Tribunal Judiciaire de Metz

→ Le CIDFF de Metz-Thionville

Pour le ressort du Tribunal Judiciaire de Thionville

→ L'association thionilloise d'aide aux victimes (ATAV)

Pour le ressort du Tribunal de Sarreguemines

→ Le CIDFF de Moselle-Est

→ L'association Proximité

Pour plus de renseignements, se rendre sur le site du CDAD